

GROUPE



L'information statistique retraite au sein de la DRS-CDC

Direction des Retraites et de la Solidarité
I.Bridenne
04 octobre 2016

- ▶ 1 – La direction des retraites et de la Solidarité, gestionnaire de régimes
- ▶ 2 – un SI statistique large dans le domaine de la retraite publique
- ▶ 3 – une valorisation du SI statistique par le développement des études

La CDC-DRS gestionnaire de différents régimes, fonds et comptes

La Direction des retraites et de la solidarité de la CDC gère :

**- 4 grands régimes de retraite pour les personnels titulaires et contractuels
des 3 versants de la fonction publique et les ouvriers de l'Etat**

CNRACL, RAFF, FSPOEIE, Ircantec

- Retraite des Mines

- Des régimes de retraite catégoriels pour certaines populations relevant de statuts particuliers (débitants de tabac, régies...)

- Des régimes de retraite supplémentaires pour des catégories socioprofessionnelles particulières

+ Compte personnel de formation (CPF) + Compte personnel d'activité (CPA)

La fonction de gestionnaire

Assister les mandants (conseils d'administration)
dans le pilotage des fonds

Les actifs et les employeurs

Recouvrer et maîtriser
les cotisations

Gérer les droits

Les retraités

Liquider et verser
les prestations

Communiquer et informer les clients

Fournir les prestations sociales

Mettre en œuvre la comptabilité, la gestion de trésorerie
et la gestion financière

*Dont le suivi
statistique
du régime, les
projections...*

Une connaissance de régimes aux modalités variées

CNRACL

IRCANTEC

RAFP

...

Régime intégré
en annuités
par répartition

Régime complémentaire
en points par répartition
(avec gestion de réserves)

Régime additionnel
en points, par répartition
intégralement provisionné

Une palette de régimes regroupés au sein d'un même système d'information

Une information statistique disponible riche permettant d'étudier les régimes spéciaux et en particulier les régimes couvrant la fonction publique

Une couverture large de la retraite publique

	périmètre	cotisants 2015	retraités 2015
CNRACL (1945) La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales	les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers	2,2 mill* de cotisants 2,4 mill* d'actifs	1,2 mill* retraités
RAFP (2005) régime de retraite additionnelle de la fonction publique	fonction publique de l'État (civile et militaire) et les fonctions publiques territoriale et hospitalière (assiette de cotisation = prime à hauteur de 20% du traitement IB total)	4,5 mill* de cotisants	31 000 rentes versées 31/12/2014 ; 110 000 demandes annuelles ;
IRCANTEC (1971) L'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les agents non titulaires (cadres ou non) de la FPT, FPE et FPH (y compris les praticiens hospitaliers) ; - les agents titulaires à temps non complet de la FPT et FPH (travaillant moins de 28 H par semaine) qui ne relèvent pas de la CNRACL ; - les agents non titulaires ou les salariés de certaines entreprises publiques ou semi-publiques (La Poste, industries électriques et gazières, audiovisuel, BdF, Pôle Emploi, ...) et des organismes d'intérêt général à but non lucratif financés principalement par des fonds publics ; - les agents titulaires sans droit à pension (TSD) qui quittent leur emploi sans remplir les conditions requises pour bénéficier d'une pension du régime spécial auprès duquel ils étaient affiliés ; 	3 mill* Cotisants, dont 204 000 élus en tant qu'actifs 16 mill*	2 mill* de retraités (hors VFU)
FSPOEIE (1949) Fonds Spécial des Pensions des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'État	Les personnels ouvriers des établissements industriels de l'Etat	30 900 cotisants	102 200 retraités

Un SI statistique qui permet des analyses sur les évolutions des retraites

- Travaux sur l'évolution de l'âge moyen de départs en retraite des fonctionnaires, évolution des motifs de départ, adaptation des comportements de départ aux réformes ;
- Evolution du montant des pensions et analyse des effets des réformes des retraites sur les montants ;

L'objectif est d'affiner la connaissance des régimes gérés par la CDC, des populations de cotisants et de retraités,

d'évaluer les effets des réformes des retraites sur les pensions versées et les départs en retraite,

et d'évaluer la situation financière des régimes.

Un SI statistique qui permet également l'analyse des trajectoires

- **Pour les titulaires FPT/FPH** : Une information très riche avec les Comptes individuels retraites mis en place depuis 2010, avec une remontée de l'ensemble de la carrière (connaissance des indices durant la carrière, passage à temps partiel, employeurs, période de maladie, catégorie active, ...)
 - **Pour les non titulaires du secteur public au sens large** : un accès à l'ensemble des éléments de carrière porteurs de droit depuis la création de l'Ircantec (1971) ;
 - **Trajectoires au sein de la FP** : Un suivi possible des populations au sein de la fonction publique à travers le statut contractuel / titulaire ;
 - **Trajectoires des fonctionnaires tous régimes** : Un suivi possible des populations au sein de la fonction publique et hors fonction publique grâce à l'exploitation des DAI (statistiques du droit à l'information) ;
-

Les axes privilégiés en matière statistique au sein de la DRS

- Amélioration et enrichissement du SI statistique ;
- Le développement d'outils de projection plus performants :
 - MISTRAL – modèle méso pour les contractuels de l'Etat et des collectivités publiques
 - Un modèle de micro simulation en cours de développement pour la CNRACL
- Développement du programme d'études ;
- Diffusion de la connaissance au travers des publications & séminaires ;
- Mise à disposition des données aux chercheurs (IPP, INSEE, Université Paris Descartes ...) ;
- Mise à disposition plus large de nos statistiques (Open data) ;



Merci de votre attention